

## ADSE37

### **Mise en danger de la protection de l'enfance !**

**(Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire)**

7/06/17

## **Contre les politiques d'austérité, sur tout le territoire, le maintien et le développement de la Protection de l'Enfance est une impérieuse nécessité.**

**A l'ADSE :** Le 25 avril 2017, le président du conseil départemental du 37 venait annoncer lors de l'AG annuelle de l'ADSE37, la suspension du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens) à la fin juin.

Les raisons évoquées, à savoir des projets disparates (tels la création d'une crèche d'entreprise, soutenue par le fond de dotation « Enfance et Avenir » créé en parallèle de l'association, le rapprochement avec une association de l'Indre en mauvaise posture financière, ou la location des services comptables de l'ADSE à un organisme d'aide à domicile du département) et à visée lucrative de l'association, en parallèle de la mise en place du CPOM (conduisant à une restructuration interne à l'association avec baisse des moyens), apparaissent comme des prétextes pour mettre en cause l'exercice des missions de protection de l'enfance des différents services de l'association depuis des décennies.

Le constat est désarmant. Comme nous l'ont résumés des collègues du secteur public hospitalier et comme nous l'observons déjà dans d'autres départements pour le secteur social et médicosocial et notamment le Maine et Loire, où une forte mobilisation a lieu ces temps-ci pour contester des appels à projets visant à réduire les moyens et menaçant 350 à 400 emplois, les procédés sont les mêmes que ceux annoncés à mi-mots par le conseil départemental dans notre association ! Toujours moins cher, au détriment des salarié-es mais surtout des familles, des enfants et jeunes de la Protection de l'Enfance qui semblent ne pas représenter une part suffisamment intéressante pour que les moyens financiers et donc humains y soient dévolus. Baisse des

budgets, contrainte de plus en plus forte dans l'exercice des missions, remplacements de personnels qualifiés (et donc plus chers) par des personnels peu ou pas qualifiés (donc bien moins chers).

Clairement, c'est pour l'ADSE37, le risque de plus de 200 licenciements et, à terme, de la fermeture d'une association exerçant dans la Protection de l'enfance depuis l'après-guerre. Ce fut déjà, à la signature du CPOM, la fermeture d'un groupe d'internat éducatif, sans se soucier des enfants et familles qui restent « sur le carreau », alors que devant bénéficier de la protection de l'Etat. C'est la maltraitance des professionnel-les qui œuvrent chaque jour dans des conditions plus difficiles et avec des moyens toujours plus restreints pour les enfants qui leur sont confiés par les Magistrats, que ce soit en hébergement ou en Milieu Ouvert.

### **Les salarié-es s'organisent.**

Le 15 mai 2017, les organisations syndicales SUD et FO de l'ADSE37 appelaient à un mouvement de grève lors de l'AG tenue auprès d'une 50aine de salarié-es de l'association et en présence de la CGT PJJ et des syndicats départementaux CGT, FO et SUD santé sociaux.

Dans la foulée, un rassemblement de salarié-es de l'association, soutenus par d'autres salarié-es de la protection de l'enfance dont celles et ceux de Verdier, a eu lieu le 16 mai devant le conseil départemental alors que la direction de l'ADSE37 rencontrait des membres du conseil départemental. Les portes se sont fermées alors même que les délégué-es syndicaux avaient demandé audience.



Le lendemain, la Direction de l'association nous affirmait que le Conseil départemental avait réaffirmé sa confiance dans l'association et ne remettait finalement pas en cause le CEPOM, si ce n'est qu'il demande à revoir les charges de travail pour ce qui concerne le service de Milieu ouvert...

### ***Mise en danger de la protection de l'enfance !***

Comme ailleurs sur le territoire, la casse de la protection de l'enfance, et par là même, la non prise en compte des besoins de protection et de prise en charge de mineur-es nécessitant que des professionnel-les formé-es, compétent-es, soucieux et soucieuses de leur bien être et de leur avenir agissent, prend de l'ampleur.

Si le discours de la direction, qui a refusé un temps de transmettre les informations en leur possession, tend à vouloir rassurer, les salarié-es, les élu-es et les organisations syndicales de l'ADSE37 sont bien conscient-tes que le risque est présent et que leurs métiers et leurs compétences sont en danger. Qui

### ***Solidarité et convergence des luttes!***

***La résistance face à la baisse des moyens financiers et humains dans la protection de l'enfance à l'ADSE37 et à fortiori dans le département, et ailleurs, est bien là et la solidarité avec les collègues de toutes les structures du public comme du privé qui œuvrent dans ce sens est nécessaire. Tout comme la solidarité avec les salarié-es de la protection de l'enfance et de l'action sociale du département du 49 mobilisé-es pour les mêmes raisons.***

***Nous mettrons tous les moyens nécessaires pour que cette résistance s'organise avec les salarié-es, syndiqué-es ou pas syndiqué-es et pour faire reculer ainsi ces mesures mortifères pour le secteur social et médico social.***

***D'ores et déjà, nous vous invitons à l'Assemblée Générale Départementale***

***le lundi 18 septembre à 18h dans les locaux syndicaux de La Camusière à Saint Avertin***

***et à signer la pétition unitaire ci-jointe.***

**Maintien de tous les services, de tous les postes, de tous les emplois et des qualifications**

désormais va accompagner ces enfants déstabilisés, malmenés, victimes?!! Ce ne sont pas seulement des emplois dont il est question, mais bien de la qualité du travail d'équipes compétentes et soucieuses de bien faire, qu'elles continuent de tenter malgré les différentes baisses de moyens.

C'est l'avenir des enfants dont elle a la responsabilité qui se joue. N'oublions pas que ces jeunes sont les citoyens de demain !

Comme nous l'observons déjà dans d'autres départements pour le secteur social et médico-social et notamment le Maine et Loire, où une forte mobilisation a lieu ces temps ci pour contester des appels à projets visant à réduire les moyens et menaçant 350 à 400 emplois, les procédés sont les mêmes que ceux annoncés à mi mots par le Conseil Départemental pour l'ADSE37. Faire toujours moins cher, au détriment des salarié-es mais surtout des familles, des enfants et jeunes de la Protection de l'Enfance qui semblent ne pas représenter une part suffisamment intéressante pour que les moyens financiers et donc humains y soient dévolus. Et donc, baisse des budgets, contrainte de plus en plus forte dans l'exercice des missions, remplacements de personnels qualifiés et donc plus chers (quand ils sont remplacés !) par des personnels peu ou pas qualifiés, et donc moins chers. Le 12 juin, une manifestation nationale est prévue avec accueil à 12h place du Ralliement. Un co-voiturage au départ de Tours est organisé pour soutenir cette mobilisation.